

Image not found or type unknown



Licenciement économique et accident de travail

Par **gazelle_old**, le **22/09/2007** à **19:28**

Bonjour, j'ai reçu ce matin une lettre recommandée avec A.R. de 'mon' licenciement économique et quand je l'ai ouverte, j'ai vu que: l'objet n'était pas annoncé avec "Lettre R.avec A.R.", le prénom n'était pas la bonne, elle était datée du 21 septembre avec une convocation pour une entretien préalable au licenciement pour le 5 septembre 2007. De plus, j'étais en arrêt de maladie pour accident de travail jusqu'au 20 septembre, à la suite de quoi il me semble j'aurai dû être convoqué par le medecin du travail pour homologuer ma reprise? D'ailleurs, depuis mon embauche en janvier de cette année, je n'ai jamais reçu de convocation pour une visite chez le medecin du travail. Que dois je faire?

Par **maitreiledefrance_old**, le **23/09/2007** à **09:42**

bonjourrrrrnsaisissez le conseil des prud'hommes vous obtiendrez quelques centaines d'euros pour vice de procédure